



UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07

E-mail UNSA CUS : UNSA@cus-strasbourg.net

Internet UNSA CUS : <http://unsacus.facite.com/> Internet UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.facite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 266 - 13 août 2010

L'UNSA ne marche pas à la baguette !

Le lundi **2 août 2010**, dans la soirée, le service des **Moyens Généraux** nous adresse le message suivant :

«Le département standard du service des Moyens généraux compte deux nouvelles absences depuis ce matin : une collègue est arrêtée pour la semaine, la deuxième bénéficie d'un arrêt pour enfant malade jusqu'à demain inclus (pour l'instant). L'équipe est donc réduite cette semaine et les agents présents ne sauraient assurer un accueil téléphonique de qualité dans des conditions de travail correctes.

C'est pourquoi, je me permets d'insister sur la présence au standard de Mme X., au moins le vendredi 6 août si sa participation au groupe de travail le jeudi 5 août était indispensable.

Précisons que Mme X. est déléguée de l'**UNSA CUS** et que le groupe de travail du jeudi 5 août était organisé par l'**UD 67 UNSA Territoriaux**.

Le mardi **3 août 2010** matin, les responsables de l'**UNSA CUS** se concertent et conviennent d'apporter une réponse favorable pour le vendredi, sous réserve que la collègue bénéficiant d'un arrêt pour enfant malade soit toujours absente en fin de semaine.

Le mardi **3 août 2010**, en début d'après-midi, l'adjoint à la responsable du standard téléphonique s'autorise à critiquer devant l'ensemble des agents les écrits de l'**UNSA** sur les problèmes d'effectifs au standard (voir *Journal n° 38 de Juillet 2010*) ! Mieux, il met en cause l'**absentéisme syndical** !!

Le mardi **3 août 2010**, en milieu d'après-midi, la Présidente de l'**UD 67 UNSA Territoriaux** téléphone à la chef du service des **Moyens Généraux**. Elle lui demande de faire cesser les **harcèlements** contre la **déléguée** de l'**UNSA CUS**.

La chef de service expose que l'adjoint à la responsable du standard sera **«en congé du standard»** vendredi, celui-ci devant faire des statistiques !!!

Le jeudi **5 août 2010**, à 9h05, nous vérifions si la collègue bénéficiant d'un arrêt pour enfant malade est revenue. C'est le cas.

Quelques minutes plus tard, le Directeur des Ressources Humaines en personne téléphone à l'**UNSA CUS**.

Il s'exprime avec un manque certain de **«savoir être»**....

On peut vraiment se demander si l'argent utilisé pour des formations de management ne pourrait pas être utilisé à meilleur escient.

Résultats des courses le vendredi 6 août 2010 :

- le standard téléphonique n'a pas explosé;
- l'**UNSA CUS** a pu faire avancer certains dossiers dans l'intérêt des agents de la CUS et du service public;
- pour le moment, nous ignorons si les statistiques ont pu être menées à leur terme.

Délégation de compétence sociale

Suite à notre message du **9 août 2010** sur le dossier de la **délégation de la compétence sociale et médico-sociale** (voir *INFOS DERNIERES n° 265 du 10 août 2010*), la Direction des **Solidarités** et de la **Santé** nous a répondu par message du **11 août 2010** que **les négociations se poursuivaient toujours avec le Conseil Général du Bas-Rhin**.

A l'issue de celles-ci, les organisations syndicales en seront informées.